

UNIVERSITE DE MONASTIR
FACULTE DE PHARMACIE DE MONASTIR



**AVIS AUX RESIDENTS PHI INSCRITS AU MASTERE
« DEVELOPPEMENT DES MEDICAMENTS »
(PROMOTION 2021/2022)**

Il est porté à la connaissance des résidents de la filière PHI inscrits au mastère « Développement des médicaments » et non encore titulaires du diplôme national de docteur en pharmacie, qu'une **dérogation exceptionnelle** leur a été accordée pour se présenter aux épreuves écrites.

Toutefois, la soutenance du mémoire du mastère ne sera autorisée qu'après obtention du diplôme national de docteur en pharmacie.

Pour la commission du mastère
Pr Ag Donia Ghedira



Le Doyen
Pr Mohsen Hassine